

Association VELO pour le développement
du cyclisme urbain
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**

Toulouse, le 7 Juillet 2008

Délégation régionale Sud-Ouest
De l'AF3V (Ass. Française des Véloroutes
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

A M. André MANDEMENT, Président
Communauté d'Agglomération du Murétain

**Objet: Demande de création d'un itinéraire cyclable à
Portet-sur-Garonne, entre l'Impasse de Palayré- la Sandrune (limite avec Toulouse)
Et la piste cyclable du ramier de Portet
-tronçon de la Véloroute de la Garonne en cours d'aménagement**

Monsieur le Président,

L'Association Vélo et l'AF3V ont demandé au Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse de profiter des projets d'aménagement du Cancéropôle pour prévoir, dans cette zone, la création d'un itinéraire cyclable sécurisé, continu, le plus près possible de la Garonne, et reliant le pont du périphérique (chemin de la Loge) à la limite de Portet- sur-Garonne (impasse de Palayré et traversée de la Sandrune).

Nous vous joignons une copie de notre lettre de demande (lettre du 18 Janvier 2006).

Nous avons appris, lors de l'enquête publique sur l'aménagement du Cancéropôle, en Juin 2006, que la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse allait effectivement réaliser la liaison cyclable que nous demandons.

Lors d'une rencontre avec la CAGT le 4 juillet 2008 il nous a été confirmé que cette liaison cyclable était en cours de réalisation, et sera achevée fin 2009.

Aujourd'hui, nous nous adressons à vous pour vous demander d'aménager, sur la commune de Portet-sur-Garonne, une liaison cyclable de bonne qualité entre l'impasse de Palayré-la Saudrune (limite avec Toulouse) et la piste cyclable qui existe déjà au Ramier de Portet, et qui commence au niveau du Bac de Portet.

Cette liaison cyclable pourrait utiliser successivement :

- Un sentier existant entre Jardiland et la Saudrune ;
- Un chemin rural existant entre La Saudrune et Midi-Cueillette ;
- Le Chemin des Sables, dont le revêtement très dégradé devrait être refait sur une partie.

Cet itinéraire pourra alors s'intégrer dans la Véloroute : « **Parcours Cyclable de la Garonne** » en cours d'aménagement par le Conseil Général, de St Gaudens à Portet-sur-Garonne.

Nous vous demandons de réaliser cette liaison cyclable (voie verte), qui permettra d'offrir aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Murétain et de l'agglomération toulousaine un axe continu le long de la Garonne, utile à la fois pour les déplacements quotidiens (cf accès au Cancéropole et aux activités de la zone) et pour les déplacements de loisir.

Nous adressons cette demande à la Communauté d'Agglomération du Murétain car c'est elle qui assume la compétence des pistes cyclables.

Nos associations organisent le Dimanche 28 Septembre 2008 une balade à vélo entre Toulouse et Portet-sur-Garonne pour demander cet aménagement aux collectivités locales (comme elles l'ont déjà fait une première fois le dimanche 24 septembre 2006).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo
Délégation Régionale de l'AF3V
Le Vice-Président,

M. Julien SAVARY

PJ :

- Lettre du 18 Janvier 2006 à Philippe Douste-Blazy, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse

Copie à :

- M. Pierre COHEN, Maire de Toulouse
- M. Philippe GOIRAND, Conseiller municipal de Toulouse
- M. Pierre COHEN, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse
- M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
- M. Thierry SUAUD, Maire de Portet-sur-Garonne